



Du changement dans l'air

Tendances de la
qualité de l'air
à Sudbury

Avril 2005


Clean Air
pur Sudbury



AU SUJET DU DOCUMENT DU CHANGEMENT DANS L'AIR

Du changement dans l'air a été préparé par Air pur Sudbury, un organisme communautaire sans but lucratif dont le but principal est d'améliorer la qualité de l'air local et de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la région de Sudbury.

Du changement dans l'air renferme les points saillants du rapport **Air Quality Trends, City of Greater Sudbury, 1953 – 2002** (tendances de la qualité de l'air dans le Grand Sudbury), un rapport technique préparé pour Air pur Sudbury par Potvin Air Management Consulting en juin 2004.

Du changement dans l'air a été élaboré par Kidd Consulting afin de sensibiliser la collectivité aux questions de qualité de l'air et d'encourager le public à participer à des activités en vue d'améliorer davantage la qualité de l'air à Sudbury.

Pour de plus amples renseignements sur **Du changement dans l'air ou Air pur Sudbury**, veuillez communiquer avec :

Air pur Sudbury
MIRARCO
Université Laurentienne
Centre Willet Green Miller
933, ch. du lac Ramsey
Sudbury ON P3E 6B5



Bienvenue

À une époque où le pessimisme domine dans les nouvelles sur l'environnement, nous aimerions vous faire part d'une bonne nouvelle au sujet de l'air que nous respirons. Un rapport publié récemment par Air pur Sudbury confirme que la qualité de l'air à Sudbury s'est nettement améliorée au cours des 30 dernières années. Le rapport, préparé par Potvin Air Management Consulting et intitulé *Air Quality Trends, City of Greater Sudbury, 1953–2002* (tendances de la qualité de l'air dans le Grand Sudbury), examine un grand nombre de données sur six polluants et documente les changements spectaculaires qui se sont produits. L'une des manifestations les plus visibles de cette amélioration de la qualité de l'air est la recrudescence des espaces verts à Sudbury due en partie à la réduction considérable et continue des émissions de dioxyde de soufre.

Le présent document – *Du changement dans l'air* – donne un aperçu du rapport Potvin. Il décrit d'abord les polluants qui sont mesurés dans la région de Sudbury, leur origine, leurs effets possibles sur la santé et la réglementation qui les touche. Il résume ensuite les tendances en matière de pollution atmosphérique et les changements survenus dans les niveaux de polluants à Sudbury au cours des 40 dernières années. Puis, il compare la qualité de l'air de Sudbury à celle d'autres villes similaires en Ontario. Enfin, puisque le travail d'assainissement de l'air à Sudbury n'est pas terminé, il fournit des liens à des sites Web où la population de Sudbury peut obtenir des renseignements sur les mesures à prendre à la maison, au travail et dans les loisirs afin de contribuer à améliorer la qualité de l'air.

L'air pur est essentiel à notre existence et intimement lié à notre qualité de vie. Comme le présent rapport le souligne, la ville de Sudbury a de quoi célébrer en ce qui concerne la qualité de l'air, mais il reste encore beaucoup à faire.



Polluants atmosphériques :

Ce qui importe et pourquoi

En tout temps, on peut trouver dans l'air des centaines de polluants, la plupart en quantités infimes. Toutefois, les responsables de la réglementation concentrent leurs efforts sur six principaux polluants atmosphériques qui, à des niveaux élevés, peuvent nuire à la santé humaine et à l'environnement.

Dioxyde de soufre

Le dioxyde de soufre (SO₂) est un gaz incolore créé naturellement par les volcans, les feux de forêt et les océans. En Ontario, plus des deux tiers du dioxyde de soufre émis annuellement proviennent des fonderies, des services publics et des raffineries de pétrole, les fonderies représentant la plus grande source, à la fois à Sudbury et dans l'ensemble de la province. Les autres sources comprennent les aciéries, les usines de pâtes et papiers et le chauffage résidentiel, commercial et industriel.

L'exposition à des concentrations élevées de dioxyde de soufre peut causer des troubles ou des maladies respiratoires, modifier le système de défense pulmonaire et aggraver les maladies cardiovasculaires ou respiratoires. Les personnes qui souffrent d'asthme ou qui ont une maladie chronique des poumons ou du cœur sont reconnues pour être plus sensibles. Dans certaines conditions météorologiques, le dioxyde de soufre peut endommager les récoltes et les arbres; dans l'atmosphère, il se transforme en acide sulfurique, un des principaux constituants des pluies acides.

Oxydes d'azote

On regroupe sous le nom d'oxydes d'azote (NO_x) les gaz réactifs qui contiennent de l'azote et de l'oxygène. L'un de ces composants – le dioxyde d'azote (NO₂) – se transforme dans l'air en acide nitrique (un composant des pluies acides) et en nitrates (un composant des poussières fines). Le dioxyde d'azote joue également un rôle important



dans les réactions atmosphériques à l'origine de l'ozone troposphérique (le smog). On retrouve les oxydes d'azote dans la nature, mais en quantités relativement faibles. La foudre et l'activité aérobique des bactéries du sol les produisent. À Sudbury, près de 90 % des émissions d'oxydes d'azote proviennent des véhicules, 7,7 % proviennent du secteur industriel et 3 % de la combustion de combustibles.

Le dioxyde d'azote irrite les poumons et, en affaiblissant la résistance aux infections, peut accroître le risque de maladie respiratoire. Les personnes qui souffrent d'asthme ou de bronchite sont plus sensibles. Les dépôts d'acide nitrique contribuent à l'acidification des lacs. L'acide nitrique peut aussi corroder les métaux, décolorer les tissus, détériorer le caoutchouc et endommager les récoltes et les arbres.

Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz incolore, inodore et insipide qui, en concentrations élevées, est toxique. Il provient principalement de la combustion incomplète des combustibles fossiles. À Sudbury, la presque totalité (99,6 %) des émissions de monoxyde de carbone provient des véhicules. Le reste provient de l'incinération et des procédés industriels.

En concentrations élevées, le monoxyde de carbone pénètre dans les vaisseaux sanguins et nuit au transport de l'oxygène aux organes et aux tissus. Les personnes souffrant d'une maladie cardiaque sont particulièrement sensibles à l'exposition à ce polluant.



Soufre réduit total

Les composés du soufre réduit total (SRT) sont des gaz contenant du soufre qui dégagent une odeur nauséabonde similaire à celle des oeufs pourris ou du chou. Les marais, les bogues et les marécages sont des sources naturelles de composés du SRT. Parmi les principales sources humaines, mentionnons les usines de pâtes et papiers de type Kraft, les aciéries, les raffineries de pétrole et, occasionnellement, les usines de traitement des eaux usées. Il n'y a pas à Sudbury de sources importantes de composés du SRT.

Aux concentrations que l'on trouve normalement dans l'air ambiant, les composés du SRT ne présentent pas de risque pour la santé. Cependant, à des concentrations plus élevées, les personnes plus sensibles peuvent avoir la nausée et des maux de tête.

Ozone troposphérique

L'ozone (O_3) est un gaz incolore qui existe à l'état naturel dans la haute atmosphère, où il protège la Terre du rayonnement ultraviolet dommageable du soleil. L'ozone troposphérique se trouve à la surface de la Terre et est l'ingrédient principal du mélange irritant pour les yeux que nous appelons « smog ». Il se forme dans la basse atmosphère par suite de la réaction entre oxydes d'azote et composés organiques volatils en présence du rayonnement solaire. En Ontario, on trouve normalement des concentrations élevées d'ozone troposphérique pendant les journées chaudes et ensoleillées, de mai à septembre. On estime que plus de la moitié de l'ozone troposphérique présent pendant les longues périodes de smog provient du transport à longue distance à partir des États-Unis.



Ozone troposphérique (suite)

L'ozone irrite les yeux et les voies respiratoires et cause la gêne respiratoire, la toux et une respiration sifflante chez les personnes sensibles. Les personnes les plus à risque sont les enfants qui jouent à l'extérieur et les personnes qui ont des troubles respiratoires préexistants, tels l'asthme ou une maladie chronique obstructive des poumons. Des liens ont été établis entre les niveaux élevés d'ozone troposphérique et l'augmentation des admissions à l'hôpital et des décès prématurés. L'ozone troposphérique peut également endommager les arbres, les plantes de jardin et les récoltes.

Matières particulaires

Les matières particulaires sont constituées d'un mélange de particules solides que l'on trouve dans l'air. Leur taille varie de moins de 0,1 micron à plus de 100 microns. (Le micron est une unité de longueur égale à un millionième de mètre. Un cheveu humain a une épaisseur d'environ 50 microns.) À Sudbury, la plupart des particules (78 %) proviennent de « sources à ciel ouvert » telles les travaux de construction, les routes non revêtues, les feux de forêt, les résidus miniers et l'érosion du sol. Environ 20 % proviennent de sources industrielles et le reste provient des véhicules et de la combustion de combustibles. Tout comme pour l'ozone troposphérique, on estime que plus de la moitié des plus petites fractions de matières particulaires provient du transport à longue distance à partir des États-Unis.



Les effets des matières particulaires sur la santé sont surtout associés aux « particules inhalables », soit de fines particules d'une taille inférieure à 10 microns qui peuvent pénétrer plus profondément dans le système respiratoire. L'exposition à ces fines particules est associée à une augmentation des admissions à l'hôpital et des décès prématurés. Les personnes les plus à risque sont celles qui souffrent d'asthme ou qui ont une maladie cardiovasculaire ou respiratoire, les enfants et les personnes âgées. En 2002, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a commencé à surveiller les « particules inhalables » dont la taille est inférieure à 2,5 microns et qui menacent encore plus la santé humaine.



Réglementer la pollution atmosphérique : qui fait quoi

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux se partagent la responsabilité de la réglementation de la pollution atmosphérique. Le gouvernement fédéral se charge des questions transfrontalières, comme l'accord de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre et les émissions jugées toxiques. Il a le pouvoir d'établir des normes à l'égard des polluants atmosphériques qui sont applicables à l'ensemble du Canada, comme celles récemment annoncées pour l'ozone troposphérique et les particules inhalables. En outre, le gouvernement fédéral a récemment rédigé des mesures législatives qui traitent des émissions des fonderies et des raffineries. Il établit aussi les normes applicables aux véhicules et à d'autres appareils polluants fabriqués ou vendus au Canada.

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario (MEO) établit la législation ontarienne sur la pollution atmosphérique et veille à son application. Il établit aussi les normes relatives à un grand nombre de polluants atmosphériques. Ces normes interviennent dans la délivrance de certificats d'autorisation aux établissements nouveaux ou existants qui émettent des polluants atmosphériques. Le ministère effectue la vérification des stations de surveillance exploitées par l'industrie, dresse des rapports sur la qualité de l'air et régleme les émissions des véhicules par l'entremise de son programme Air pur.

Instruments de mesure de la qualité de l'air

Le MEO exploite un réseau de stations de surveillance de l'air dans certaines localités urbaines et rurales et publie des rapports sur la qualité de l'air.



Critères de qualité de l'air ambiant

La province a élaboré des critères de qualité de l'air ambiant (CQAA) à l'égard de plus de trois cent polluants atmosphériques. Les critères représentent les concentrations souhaitables qui correspondent à une qualité de l'air acceptable. Ils sont exprimés en concentrations (par ex., parties par milliard) sur une période d'une heure, de 24 heures ou d'une année.

Indice de pollution atmosphérique

L'indice de pollution atmosphérique de l'Ontario (IPA) est utilisé depuis 1971 comme système de contrôle et d'alerte en cas de détérioration de la qualité de l'air et permet que des mesures correctrices soient prises, s'il y a lieu. L'IPA est fondé sur les niveaux de dioxyde de soufre et de matières particulaires en suspension. Lorsque certains niveaux sont atteints, le ministère de l'Environnement peut ordonner aux principales sources émettrices de ces polluants de réduire ou de cesser leurs activités.

Indice de la qualité de l'air

L'indice de la qualité de l'air (IQA) a été élaboré par le MEO en 1988 afin de fournir des renseignements sur une gamme de polluants atmosphériques courants. Il fournit au public des renseignements en temps réel sur la qualité de l'air et ce, à partir de 29 stations de surveillance continue de l'air. L'IQA est déterminé en fonction des mesures du dioxyde de soufre, du dioxyde d'azote, de l'ozone troposphérique, des composés du soufre réduit total, du monoxyde de carbone et des matières particulaires. L'indice traduit les concentrations de ces polluants en des niveaux de qualité de l'air (très bon, bon, acceptable, mauvais, très mauvais). L'IQA est diffusé chaque jour au public.



Alertes au smog

Le MEO, conjointement avec Environnement Canada, a mis sur pied en 1993 le Programme des avis de smog. Les avis de smog sont émis lorsqu'on s'attend à ce que les concentrations d'ozone troposphérique et de matières particulaires soient élevées, étendues et persistantes.



Dioxyde de soufre

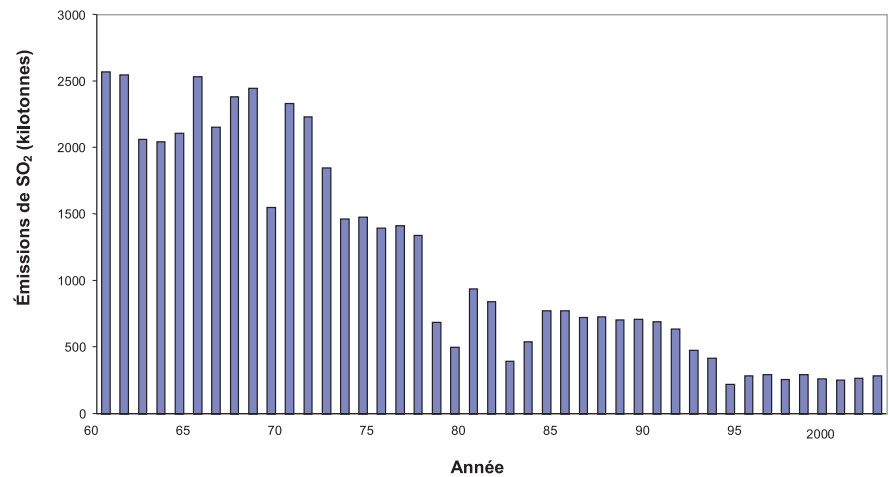
De tous les polluants que l'on trouve dans l'air à Sudbury, aucun n'a reçu plus d'attention que le dioxyde de soufre. Depuis le début des années 1900, plus de 100 millions de tonnes de dioxyde de soufre ont été rejetées dans l'atmosphère depuis le bassin de Sudbury en raison des activités d'extraction et de fusion des minerais riches en cuivre et en nickel. Vers le milieu du siècle dernier, il était devenu clair que ces émissions étaient la cause de la mauvaise qualité de l'air local et des dommages importants infligés à la végétation dans les régions avoisinantes de Sudbury. Dans les années 1950 et 1960, le dépassement des critères provinciaux de qualité de l'air ambiant était fréquent et généralisé.

Pour régler ces problèmes, des programmes de grande envergure visant à réduire les émissions de dioxyde de soufre furent mis en place dans les fonderies de Sudbury. Ces programmes comprenaient l'extraction du soufre du minerai préalablement à la fusion, qui accroît l'efficacité des procédés de grillage et de fusion, et le confinement du soufre grâce à la production d'acide sulfurique, lequel est ensuite vendu. Ces mesures de réduction de la pollution ont permis de réduire de 88 % les émissions entre 1960 et 2002. On s'attend à ce que les émissions continuent de chuter en raison de l'exigence du ministère de l'Environnement visant à réduire davantage les limites annuelles d'émissions en les faisant passer de 365 kilotonnes à 241 kilotonnes d'ici 2007 (voir la figure 1) et afin de satisfaire à la norme provinciale de 300 parties par milliard sur une demi-heure d'ici 2015 (une partie par milliard équivaut à une partie de produits chimiques par milliard de parties d'air).



L'incidence de ces activités de réduction de la pollution jumelées à la fermeture d'usines désuètes et à une dispersion accrue de la pollution en raison de la construction de la cheminée la plus haute du monde en 1972 à Copper Cliff a été spectaculaire. Les données provenant des stations de surveillance de l'air de Sudbury ont montré un déclin constant des concentrations moyennes annuelles de dioxyde de soufre dans l'air ambiant. Ainsi, la concentration annuelle moyenne, qui était de 54 parties par milliard en 1971, était passée, en 2002, à 5 parties par milliard. Comme l'illustre la figure 2, cette réduction s'est accompagnée d'une chute encore plus spectaculaire de la fréquence des dépassements des critères provinciaux de qualité de l'air ambiant.

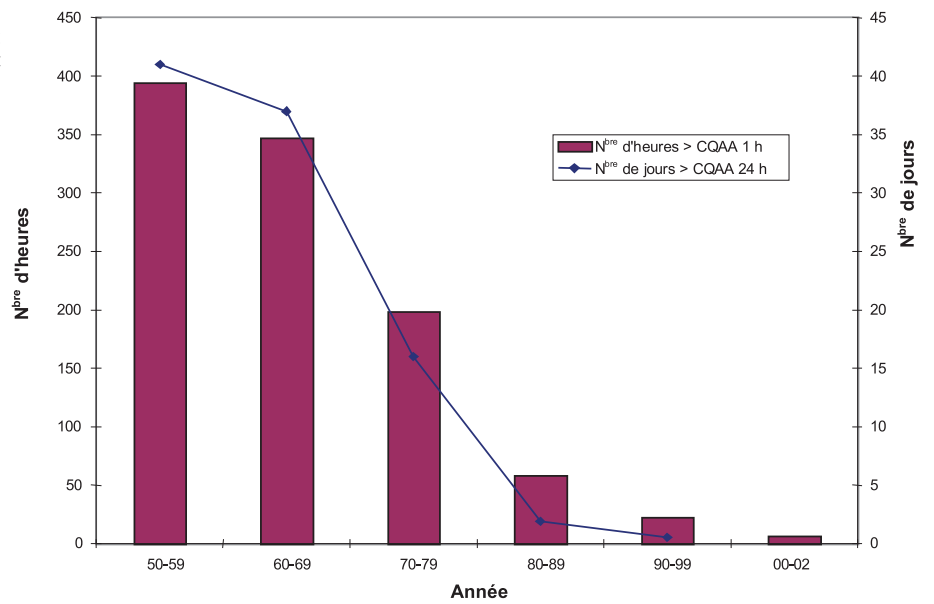
Figure 1
Dioxyde de soufre
s'échappant des fonderies
de la région de Sudbury
(1960-2002)





Les dépassements du critère pour le dioxyde de soufre se produisent encore occasionnellement à Sudbury en raison des conditions climatiques locales, plus précisément en raison du phénomène dit de « panache sinueux », lequel ramène au sol le dioxyde de soufre rejeté par les cheminées.

Figure 2
Fréquence de dépassement
des CQAA à Skead et Garson

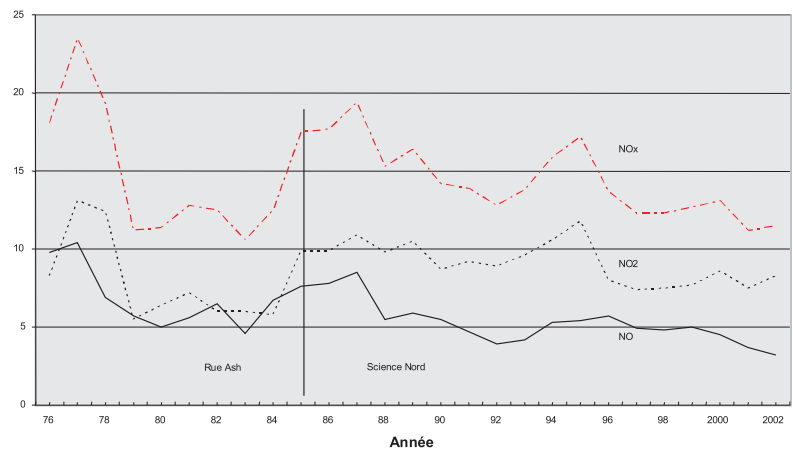




Oxydes d'azote

Les oxydes d'azote sont surveillés à Sudbury depuis 1976. Depuis la fin des années 1980, les niveaux d'oxydes d'azote (NO) et de dioxyde d'azote (NO₂) ont constamment baissé. Ces réductions sont attribuables à des contrôles d'émissions plus stricts appliqués aux automobiles. Pendant la période pour laquelle nous possédons des données (de 1976 à 2002), le critère de qualité de l'air ambiant de 24 heures n'a jamais été dépassé (voir la figure 3).

Figure 3
Concentrations d'oxydes
d'azote : tendances
(1976-2002)

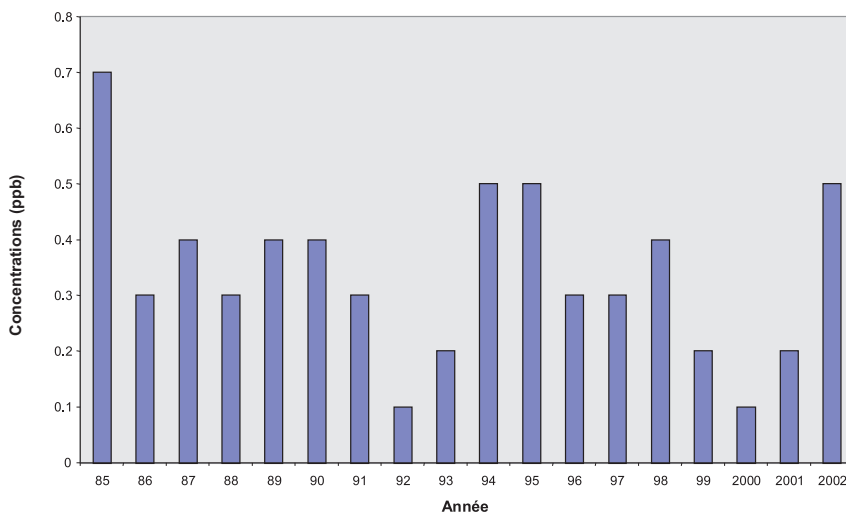




Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est surveillé dans les stations de surveillance de l'air à Sudbury depuis 1976. La figure 4 indique les concentrations maximales de monoxyde de carbone enregistrées entre 1990 et 2002. Les concentrations maximales sur une heure étaient moindres pendant la deuxième partie de cette période tandis que les concentrations maximales sur huit heures n'indiquent aucune tendance. Il est à noter que les critères provinciaux pour une heure (30 parties par million) et pour huit heures (13 parties par million) n'ont jamais été dépassés.

Figure 4
Concentrations maximales
de monoxyde de carbone
(1990-2002)

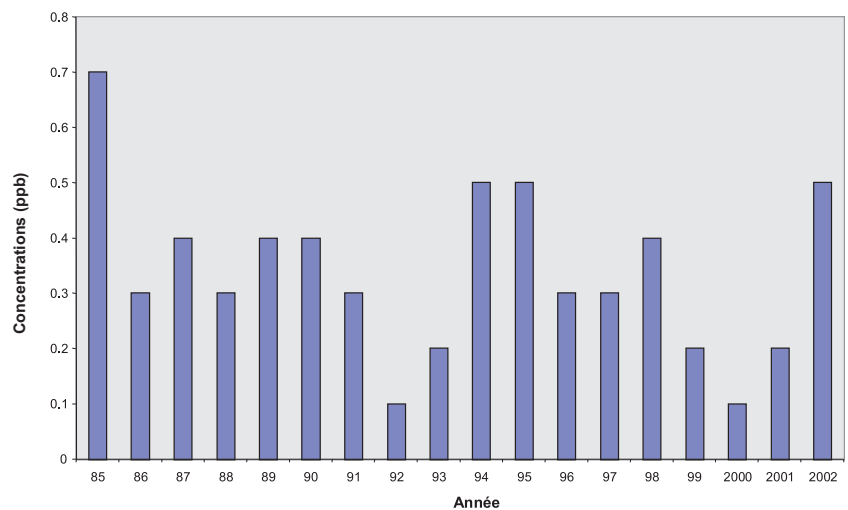




Soufre réduit total

La surveillance du soufre réduit total a commencé en 1984 à Sudbury. Comme l'illustre la figure 5, les concentrations moyennes annuelles pour la période ont beaucoup varié, allant de 0,1 à 0,7 partie par milliard. Le critère provincial de 27 parties par milliard sur une heure n'a jamais été dépassé pendant 18 ans.

Figure 5
Concentrations
annuelles moyennes de
soufre réduit total
(1985-2002)

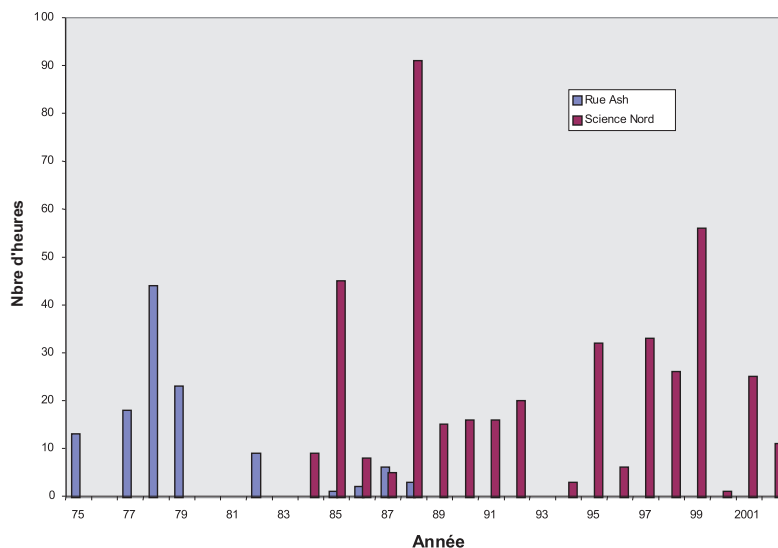




Ozone troposphérique

C'est en 1975 qu'a commencé la surveillance à Sudbury de l'ozone troposphérique, d'abord à partir de la station de la rue Ash, puis à Science Nord. Les analyses des concentrations annuelles moyennes n'indiquent aucune tendance définitive. La figure 6 montre que la fréquence du dépassement du critère d'une heure pour l'ozone (80 parties par milliard) était très variable, puisqu'il dépend grandement des conditions météorologiques.

Figure 6
Fréquence de dépassement du CQAA d'une heure pour l'ozone (1975 - 2002)

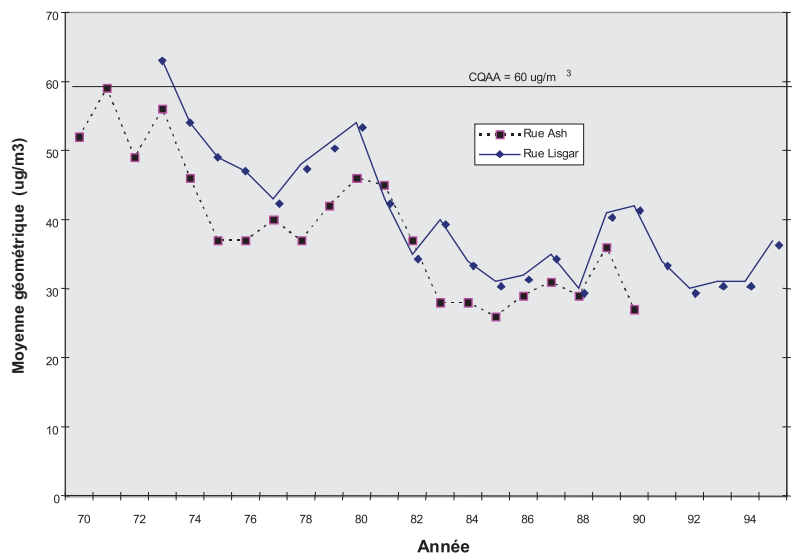




Matières particulaires

Les matières particulaires sont mesurées à Sudbury de différentes façons depuis 1970. Le critère de 24 heures a été légèrement dépassé à six occasions seulement depuis le début de la surveillance. Le **total des particules en suspension (TPS)** est mesuré depuis 1970. Les concentrations annuelles moyennes sont bien inférieures au critère provincial et diminuent depuis le milieu des années 1970. Cette diminution est attribuable aux réductions d'émissions des fonderies et à une meilleure gestion de la poussière de route, de la terre chassée par le vent et des résidus miniers.

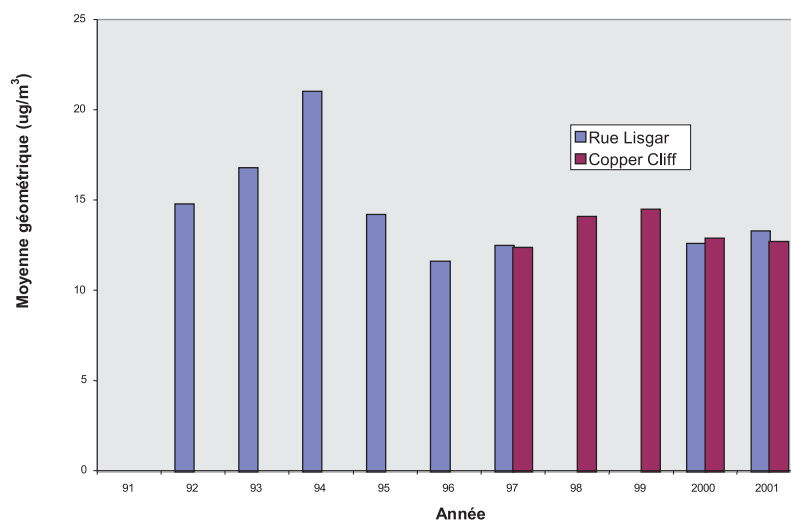
Figure 7
Concentrations moyennes
du total des particules
en suspension
(1970-1995)





Les niveaux de **particules inhalables** sont mesurés depuis 1991 seulement. Les concentrations annuelles moyennes semblent avoir diminué depuis 1996. Des dépassements du critère de 24 heures ont été observés en de rares occasions (moins de 1 % du temps).

Figure 8
Concentrations moyennes de
particules inhalables sur la
rue Lisgard et à Copper Cliff
(1992-2001)





Indice de pollution atmosphérique (IPA)

Au début des années 1970, un certain nombre de valeurs de l'IPA dans les catégories acceptable (> 32) et mauvais (> 50) ont été enregistrées à Sudbury. Par exemple, en 1971, l'IPA a été enregistré 26 fois dans la catégorie acceptable et trois fois dans la catégorie mauvais. La construction de la grande cheminée de Copper Cliff en 1972 et le programme de contrôles supplémentaires ont eu pour effet une réduction immédiate de la fréquence de ces cas. Depuis 1975, huit cas seulement ont été enregistrés, et dans la plupart, l'IPA était de 32, soit acceptable. Le dernier cas enregistré à Sudbury remonte à 1983.

Indice de la qualité de l'air (IQA)

L'IQA est mesuré depuis 1988. De 1989 à 2001, les relevés de l'IQA ont été soit très bons, soit bons dans 94 % des cas. Un IQA acceptable ou mauvais n'a été enregistré que dans 5 % des cas et un IQA très mauvais n'a jamais été enregistré. Comme l'illustre le tableau 1, la cause principale de ces relevés est l'ozone troposphérique.

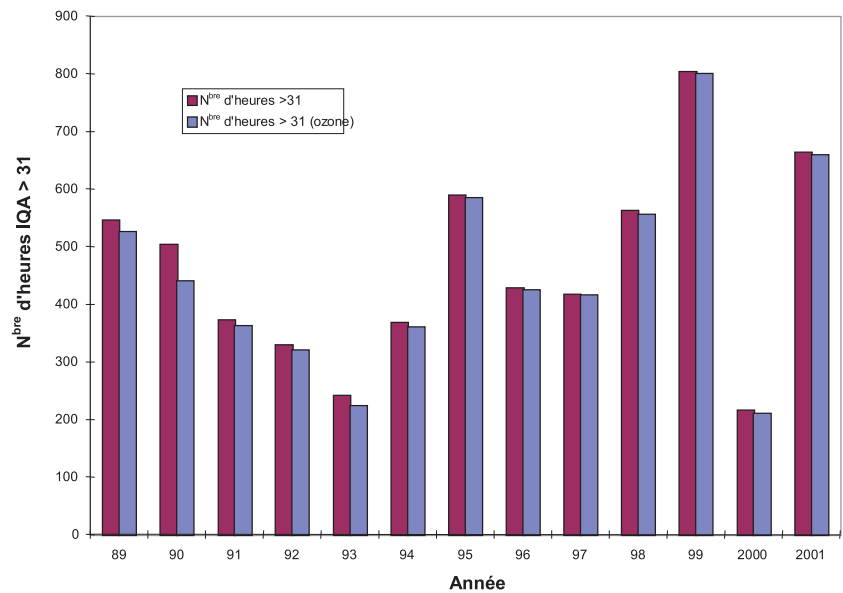
Tableau 1 : Polluants entraînant un indice de la qualité de l'air acceptable ou mauvais (1989-2001)

Polluant	Qualité de l'air acceptable ou mauvaise	Qualité de l'air mauvaise
Ozone troposphérique	97,5 %	85 %
Dioxyde de soufre	1,6 %	15 %
Particules en suspension	0,3 %	0 %



Comme l'illustre la figure 9, aucune tendance ne se dessine à long terme dans le nombre d'heures où l'IQA dépasse 31 (qualité de l'air acceptable ou mauvaise). Ceci s'explique par l'influence et la grande variabilité des systèmes météorologiques régionaux. Les valeurs inférieures enregistrées en 1993 et en 2000 coïncident avec les années de « faible ozone », c'est-à-dire les années où il y a eu moins de jours ensoleillés et chauds pendant l'été.

Figure 9
Nombre d'heures
avec un IQA > 31
(1989-2001)





L'air à Sudbury et ailleurs

De 1990 à 2002, la qualité de l'air de Sudbury a été comparée à celle de plusieurs villes ontariennes qui ont des populations et des industries similaires. Parmi ces villes, mentionnons Hamilton, Ottawa, Sault Ste. Marie, Thunder Bay, Toronto et Windsor. Le classement relatif figure au tableau 2, où « 1 » correspond à la meilleure qualité de l'air et « 7 » à la plus mauvaise pour une catégorie donnée.

Tableau 2 : Classement de la qualité de l'air à Sudbury par rapport à d'autres villes ontariennes (1990-2002)

Polluant ou indice	Classement (sur 7 villes)	Description	Nombre de dépassements des CQAA
Dioxyde de soufre	4	Quatrième moyenne annuelle la plus basse	Seule ville avec dépassements
Oxydes d'azote	1	Moyenne annuelle la plus basse	Aucun
Monoxyde de carbone	1 2	Max. de 1 heure le plus bas Deuxième moyenne annuelle la plus basse	Aucun
Soufre réduit total	2	Deuxième moyenne annuelle la plus basse	Aucun
Ozone troposphérique	7	Moyenne annuelle la plus élevée	4 ^e plus élevé
Particules en suspension	1	Moyenne annuelle la plus basse	Le plus bas
Total des particules en suspension	3	Troisième moyenne annuelle la plus basse	Aucun
Matières particulaires	1	Moyenne annuelle la plus basse	Le plus bas
Indice de pollution atmosphérique	3	Troisième plus bas (IPA = acceptable à mauvais)	
Indice de la qualité de l'air	6	Deuxième plus élevé (IQA = acceptable à mauvais)	



On constate que pour certains polluants – les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, les particules en suspension et les particules inhalables, Sudbury se classe parmi les meilleures villes ontariennes pour ce qui est de la qualité de l'air. Ceci est une bonne nouvelle au sujet de l'air à Sudbury.

Cependant, le tableau 2 indique que l'ozone troposphérique et le dioxyde de soufre nuisent à la qualité de l'air de Sudbury. Le plus souvent, c'est l'ozone qui entraîne un IQA acceptable ou mauvais, le dioxyde de soufre étant moins important à ce chapitre. Sur les sept villes, Sudbury connaît les concentrations annuelles moyennes d'ozone troposphérique les plus élevées. Notons toutefois que les concentrations sont moins importantes pendant l'été et plus importantes pendant l'hiver à Sudbury que dans d'autres villes. C'est pourquoi l'ozone troposphérique est une plus grande préoccupation dans le sud de l'Ontario pendant l'été, la « saison du smog ».

Des progrès importants ont été réalisés au chapitre de la réduction des émissions de dioxyde de soufre. Toutefois, elles posent encore un problème de qualité de l'air en raison du phénomène du « panache sinueux » qui donne lieu aux dépassements du critère provincial d'une heure. À l'avenir, d'autres améliorations liées aux concentrations de dioxyde de soufre devraient découler de la collaboration entre le gouvernement et les entreprises en vue de réduire davantage les émissions.



Ce que vous pouvez faire pour réduire la pollution atmosphérique

Nos gestes quotidiens contribuent à la pollution atmosphérique. À notre insu, nous polluons l'air chaque fois que nous démarrons notre voiture, allumons le poêle à bois ou les lumières ou mettons la fournaise en marche pour chauffer notre maison. Dans bien des cas cependant, il existe des options qui nous permettent de polluer moins. Les sites Web ci-dessous offrent des idées sur la façon dont vous pouvez aider à améliorer la qualité de l'air à Sudbury.

Environnement Canada

Ce site Web regorge d'information sur la pollution atmosphérique et les effets des polluants sur la santé. On trouvera des documents dans la section intitulée « Ce que vous pouvez faire » :

www.ec.gc.ca/air/you-can-do_f.html

Gouvernement du Canada

Des renseignements sur le « Défi d'une tonne » lancé à la population canadienne afin de l'inciter à réduire les émissions de gaz à effet de serre se trouvent à :

www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais

Des renseignements sur le programme Énergide se trouvent à :

www.oeo.nrcan.gc.ca/energide/accueil.cfm

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Ce site Web renferme une foule de renseignements sur le changement climatique, le smog et le programme Air pur. On peut télécharger des documents à l'adresse

www.ene.gov.on.ca/cons/index-fr.htm#AIR



Air pur Sudbury

Par l'intermédiaire de programmes et d'activités, le site d'Air pur Sudbury fournit des renseignements pertinents sur la qualité de l'air local et propose des mesures simples que chacun peut prendre pour réduire les émissions.

www.grandsudbury.ca/airpursudbury

Terre à coeur Sudbury

Terre à coeur Sudbury, c'est un partenariat entre la Ville du Grand Sudbury, plus de 90 organismes et entreprises et des centaines de particuliers. L'initiative met l'accent sur l'amélioration de l'environnement, la création de collectivités plus saines et le renforcement de l'économie locale. On trouvera à l'adresse ci-dessous des renseignements sur la réduction des émissions de véhicules par l'entremise du programme Arrêt des moteurs :

www.grandsudbury.ca/terreacoer

Service de santé publique de Sudbury et du district

Ce site renferme des renseignements sur le SO₂ et la santé humaine, la santé et le smog, la moisissure et la qualité de l'air à l'intérieur et d'autres sujets liés à la santé publique. On trouvera aussi des liens au site de Qualité de l'air Ontario, ainsi qu'aux sites d'Inco et de Falconbridge, lesquels donnent des prévisions relatives à la dispersion du SO₂ et les relevés de SO₂ pour l'ensemble de la ville du Grand Sudbury.

http://www.sdhu.com/content/health_hazards/



AU SUJET D'AIR PUR SUDBURY

Air pur Sudbury est un organisme communautaire sans but lucratif qui a été fondé en 1999. Son objectif principal est l'amélioration de la qualité de l'air local et la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la ville du Grand Sudbury. Pour ce faire, Air pur Sudbury :

- fournit aux citoyennes et citoyens une tribune pour discuter des questions liées à la qualité de l'air dans leur collectivité;
- diffuse des données sur la qualité de l'air;
- forme des partenariats avec des entreprises, des industries et des organismes gouvernementaux et du secteur public, y compris Terre à coeur Sudbury;
- favorise la sensibilisation aux questions de qualité de l'air et la prise de mesures à leur égard.

Il y a de nombreux avantages à rassembler les divers intervenants et à encourager le dialogue et l'action du public. Parmi ces avantages, mentionnons l'amélioration de la qualité de l'air local, une sensibilisation accrue de la collectivité aux polluants atmosphériques et davantage d'occasions pour les entreprises, les industries et les particuliers de contribuer à améliorer la qualité de l'air.

Le comité de direction d'Air pur Sudbury comprend des représentants des organisations suivantes :

- la Ville du Grand Sudbury;
- MIRARCO;
- Falconbridge Limitée;
- INCO Limitée;
- le Ministère de l'Environnement de l'Ontario;
- Science Nord;
- NORCAT;
- Golder Associates Ltd;
- Potvin Air Management Consulting;
- Service de santé publique de Sudbury et du district;
- Université Laurentienne.